



**COLLÈGE**  
d'Ostéopathie du Pays Basque

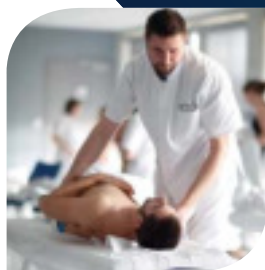


BIARRITZ

Vous êtes infirmier(e) et vous souhaitez enrichir votre exercice professionnel ?

## Devenez **OSTÉOPATHE**

En complétant votre diplôme d'IDE par le titre d'ostéopathe D.O., vous pouvez prendre un virage dans votre activité professionnelle tout en restant dans le domaine du soin. Cette reconversion s'effectue à temps partiel permettant ainsi la continuité de vos revenus. La formation est ouverte aux IDE qu'ils soient professions libérales, salariés ou encore jeunes diplômés. Par ailleurs, le titre d'ostéopathe vous permettra de réaliser des soins à tarification libre remboursable par les mutuelles.



### Nos avantages

**Formation ostéopathique complète**  
(structurelle, fonctionnelle, crânio-sacrée et viscérale)

**Formation adaptée à votre activité professionnelle**  
(Séminaires le week-end)

**Des dispenses de suivi et de validation** d'une partie des unités d'enseignement de la formation en ostéopathie accordées de droit aux personnes titulaires d'un diplôme d'état d'infirmier(e) (arrêté du 12 décembre 2014)

**Formation diplômante à temps partiel au COPB**, établissement d'enseignement supérieur agréé par le Ministère de la Santé (Décision n° 2016-03 du 3 mars 2016)

Une formation au  
planning optimisé



2373 heures



4 ans



4 jours consécutifs  
par mois



BIARRITZ



à 5 minutes

INFORMATIONS  
INSCRIPTIONS  
FORMATION



6 rue des Alouettes  
Espace Iraty  
64200 Biarritz



05 59 63 45 23  
ftp@copb.fr  
www.college-osteopathie.com